

l'intensification de la Communauté; au contraire, nous pensons que cette évolution contribuera à assurer à l'Europe et au monde une prospérité et une stabilité accrues. Nous avons fait valoir, cependant, qu'il n'est ni souhaitable ni nécessaire que cette unification économique se fasse aux dépens de pays tiers comme le Canada. Nous avons fait des propositions concrètes en vue de réduire au maximum les effets éventuels de l'élargissement. Dans le même état d'esprit, nous avons exhorté la Communauté à rester ouverte, à regarder vers l'extérieur, à ne pas faire de discriminations dans ses politiques commerciales et à faire tout ce qui sera possible pour éviter un affrontement commercial avec les États-Unis, affrontement qui serait ruineux pour la Communauté elle-même, pour nous et pour le monde occidental dans son ensemble.

"Pendant que j'étais en Europe, j'ai de nouveau insisté sur trois points, comme l'a fait mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce qui, ainsi que les députés le savent, se trouvait à Bonn au même moment. Je suis allé un peu plus loin cette fois-ci et j'ai insisté auprès des Gouvernements membres et de la Commission de la Communauté économique européenne pour qu'ils étudient sérieusement l'institution de mesures propres à entretenir une consultation permanente avec le Canada. Messieurs les députés comprendront tout de suite que si l'élargissement est réalisé, et quand il le sera, les relations entre le Canada et les autres grandes entités commerciales, — la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon —, de même que les relations entre ces entités elles-mêmes, revêtiront une importance encore plus grande pour nous et pour elles. La physionomie du commerce mondial sera différente.

"Je ne pense pas me tromper en disant que les préoccupations du Canada sont pleinement comprises en Europe, et que j'ai reçu une réponse positive, en raison notamment du fait que notre attitude fondamentale vis-à-vis de l'unité européenne a été constructive. Nous continuerons à insister sur notre cas chaque fois que l'occasion s'en présentera dans les mois qui viennent, lorsque viendra l'heure des décisions cruciales.

#### ACCORD AVEC LA BELGIQUE

"Au Cours de mon séjour à Bruxelles, j'ai signé au nom du Canada un Accord de coopération scientifique et technologique avec la Belgique. Cet Accord favorisera et encouragera le développement d'une coopération scientifique, industrielle et technologique entre nos pays. Cet Accord illustre la façon dont le Canada est en train d'élargir le cadre de ses relations avec l'Europe, ce qui constitue l'un des objectifs principaux de notre politique, décrits dans l'étude de politique étrangère du Gouvernement.

"Pendant que j'étais à Rome, le Pape m'a accordé une audience. Nos entretiens ont porté sur les régions troublées du monde et surtout sur le Moyen-Orient, qui constitue l'une des plus graves préoccupations de Sa Sainteté. Le Pape a rappelé avec

plaisir la visite qu'il a rendue au Canada il y a quelque vingt ans, et les sentiments chaleureux qu'il a exprimés à l'égard de notre pays m'ont remis en mémoire les réflexions qu'il a formulées en 1969, quand il a dit que les forces qui unissent les Canadiens lui semblaient plus puissantes que celles qui tendent à les diviser."

#### ACCORD CANADO-IRANIEN

La Société pour l'expansion des exportations a signé un accord allouant une marge de crédit de 100 millions de dollars au Gouvernement impérial de l'Iran, a annoncé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Le ministre a déclaré que cet accord fournira à environ 35 sociétés canadiennes, notamment les manufacturiers d'équipement électronique et de construction, l'occasion de faire des ventes à l'Iran. Le ministre a ajouté que plusieurs contrats sont déjà au stade des négociations. Il espère être en mesure, dans un avenir rapproché, de faire part de commandes reçues par des entreprises canadiennes.

#### NOUVEAU CHEF DU NPD

M. David Lewis, député de York sud (Ontario), a été élu chef du Nouveau Parti Démocratique le 24 avril à Ottawa. Il remplace M. T.C. Douglas qui a dirigé le Parti depuis sa création en 1961 et qui se retire du poste de leader.

M. Lewis, qui a 61 ans, a été victorieux dans les élections à la direction du Parti contre quatre autres candidats (M. James Laxer, M. John Harney, M. Ed Broadbent et M. Frank Howard).

Voici la répartition des voix:

	Tours de scrutin			
	Premier	Second	Troisième	Quatrième
Lewis	661	715	742	1,046
Laxer	378	407	508	612
Harney	299	347	431	—
Broadbent	236	223	—	—
Howard	124	—	—	—

#### CRÉATION D'UNE CHAIRE DE PNEUMOLOGIE

Le Recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, a annoncé récemment la création d'une chaire de pneumologie à la Faculté de médecine de l'Université Laval. Les ligues anti-tuberculeuses de l'Est du Québec, de la Maurice, du Nord-Ouest québécois, de Portneuf, de Québec et de Thetford Mines consacrent à la chaire de pneumologie une partie des sommes recueillies grâce à la vente du Timbre de Noël, afin d'intensifier les mesures de prévention des maladies respiratoires et de former un plus grand nombre de spécialistes de ces pathologies.